

COMPTE-RENDU COPIL 27 SEPTEMBRE 2022

1. Le plan d'actions « Dialogue Social »

N° action	Actions (quoi ?)	Pilotes & personnes Ressources	Période (à quel moment on commence ? on finit ?)	Moyens (Comment ?)	Indicateurs de suivi/évaluation
1	Organiser des portes ouvertes en interne	Chaque établissement en lien avec Audrey (vie associative)	Programmation fin 2022, pour les 3 à 4 ans à venir	Action reliée à la 8	
2	Se former à la CNV	RH En lien avec le PDC 2024-2027	Fin 2022-2023	Action reliée à la 2,3,4 et 9	
3	Se former à l'animation, la prise de parole	Engager la demande de devis pour intégrer les formations dans le prochain plan	Fin 2022-2023	Action reliée à la 2,4 et 9	
4	Redéfinir les modalités de mise en œuvre des groupes d'expression	CSE en lien avec la commissions QVT	Fin 2022-2023	Action reliée à la 2,3 et 9	
5	Identifier les compétences existantes en interne	Cf modalités de d'identification des compétences (= démarche GEPP)		Action reliée à l'action 10	
6	Améliorer et partager un annuaire interne (avec fonctions/postes)	Fabienne, Audrey, Ludivine et Emmanuel (+ DSI)	Été 2023	Prérequis pour les actions 5 et 10	
7	Réaliser une « charte de bonne conduite » sur l'utilisation des outils de communication	Une délégation de la DG (derrière outils, comprendre aussi les écrits, cahiers de liaison)		Partage et co-construction dans les équipes D'abord en CODIR	
8	Mettre en place un parcours d'intégration pour les nouveaux et de redécouverte pour les plus anciens	Garantir une certaine homogénéité de l'accueil même si les étab sont différents		Action reliée à la 1	

9	S'autoriser et permettre une communication plus directe (autonomie, responsabilité, pouvoir d'agir des salariés)	Cf formations managériales et communication	Fin 2022-2023	Action reliée à 2,3 et 4	
10	Mutualiser les compétences existantes en interne (par exemple en faisant des formations comme Snoezelen, informatique, médiation animale...)	Cf modalités de d'identification des compétences (= démarche GEPP)		Action reliée à l'action 5	

2. Le COPIL de demain ?

But/Raison d'être du COPIL de demain :

- ⇒ Développer et garantir la qualité du dialogue social
- ⇒ S'inscrire dans la continuité de la JA et répondre aux attentes créées
- ⇒ Garant de la mise en œuvre du plan d'actions

Nouveau nom : « COPIL Dialogue Social »

Missions :

- ⇒ Assurer le suivi et l'évaluation des actions
- ⇒ Faire des nouvelles propositions
- ⇒ Communiquer et valoriser les réussites
- ⇒ Veille et réflexions pour les actions futures

Périmètre / composition :

- ⇒ Ouvrir aux fonctions supports non représentées
- ⇒ Vigilance à ne pas être trop nombreux (maxi 10)
- ⇒ Autoriser un renouvellement partiel
- ⇒ Garder un lien avec les membres actuels pour guider, orienter

Composition cible imaginée :

1 personne des SG/administratif/volet éducatif/travailleur
EA/Travail et insertion/Direction Générale/1
administrateur/1 élu CSE/cadre ou CDS

Articulation nécessaire avec les autres instances existantes :

- ⇒ CSE/Direction/groupes QVT/SI et Emploi-Formation...en lien avec le plan d'actions

Pilotage :

- ⇒ Un pilotage tournant et potentiellement en binôme, désigné d'un COPIL à l'autre
- ⇒ Le pilotage consistera en l'organisation logistique, convocations et animation de séance, et de réalisation de compte-rendu

Fréquences de rencontres du COPIL :

- ⇒ 1 fois par trimestre environ

Moyens :

- ⇒ Recours aux services supports pour les actions, et/ou à toute personne dont la compétence peut être utile
- ⇒ Pas de continuité du suivi du COPIL avec AXESS CF ...mais des sollicitations potentielles sur les actions cœur de métier, à savoir :
 - ⇒ les formations Management, Communication, Animation de réunions, CNV, prise de parole en public...orientées sur les savoir-faire et les savoir-être
 - ⇒ l'accompagnement à la mise en place d'une démarche GEPP

Et demain ? Prochaine rencontre fixée le 10 novembre (9h-12h)

- ⇒ Mail envoyé par Florence
- ⇒ 2 objectifs :
 - ⇒ Préparer la communication du plan d'actions Dialogue Social,
 - ⇒ Définir la méthodologie d'invitation de nouveaux membres